



## Conseil économique et social

Distr. générale  
27 janvier 2016  
Français  
Original : anglais

### Commission de la population et du développement

#### Quarante-neuvième session

11-15 avril 2016

Point 6 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

### Exécution du programme et bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2015 : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales)

#### Rapport du Secrétaire général

#### Résumé

Le présent rapport dresse le bilan des activités menées en 2015, dans le domaine de la population, par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales, qui ont porté sur l'analyse de la fécondité, de la santé et de la mortalité et des migrations internationales; l'établissement d'estimations et de projections démographiques à l'échelle mondiale; le suivi des politiques démographiques; l'analyse des corrélations entre population et développement; l'appui aux mécanismes intergouvernementaux, y compris à l'établissement de rapports du Secrétaire général et d'autres documents à l'intention des organes délibérants, à l'organisation de réunions de groupes d'experts et au suivi des objectifs de développement adoptés au niveau international; la diffusion d'informations et de données sur les questions de population, et les activités de coopération technique.

Le sous-programme sur la population a pour objet d'offrir à la communauté internationale plus de moyens pour étudier les questions de population actuelles et à venir et prendre en compte les aspects démographiques du développement aux niveaux national et international. Sur le plan intergouvernemental, il relève de la Commission de la population et du développement.

La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.

\* E/CN.9/2016/1.



## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	3
II. Fécondité et planification familiale . . . . .	4
III. Santé et mortalité . . . . .	5
IV. Migration internationale . . . . .	6
V. Estimations et projections démographiques à l'échelle mondiale . . . . .	9
VI. Politiques démographiques . . . . .	11
VII. Population et développement . . . . .	12
VIII. Appui aux processus intergouvernementaux . . . . .	14
A. Rapports du Secrétaire général . . . . .	14
B. Autres documents destinés aux organes délibérants . . . . .	15
C. Réunions de groupes d'experts . . . . .	15
D. Suivi des objectifs de développement adoptés au niveau international . . . . .	16
IX. Diffusion de l'information et des données démographiques . . . . .	18
X. Coopération technique . . . . .	19
Annexe	
Réunions de groupes d'experts, publications et autres documents organisés ou établis par la Division de la population (1 <sup>er</sup> janvier-31 décembre 2015) . . . . .	20

## I. Introduction

1. La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales est chargée de l'application du sous-programme relatif à la population. Ce sous-programme s'appuie sur le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, les décisions prises à la vingt et unième session de l'Assemblée générale (résolution S-21/2, annexe) touchant les principales mesures pour la poursuite de l'application du Programme d'action<sup>1</sup> et la décision de l'Assemblée générale de proroger au-delà de 2014 le Programme d'action et de reconduire les principales mesures pour la poursuite de son application et d'y donner suite afin d'en atteindre pleinement les buts et objectifs (résolution 65/234). Les textes issus d'autres conférences et sommets internationaux, y compris la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1), la Déclaration du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement (résolution 68/4) et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), sont également pris en compte. Le sous-programme tient aussi compte des résolutions et décisions de la Commission de la population et du développement, notamment de la résolution 2004/1 relative au programme de travail dans le domaine de la population (E/2004/25, chap. I, sect. B), et des résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.

2. Comme l'indique le document intitulé « Plan-programme biennal et priorités pour la période 2014-2015 », le sous-programme sur la population a pour objet d'offrir à la communauté internationale plus de moyens pour étudier les questions de population actuelles et à venir et prendre en compte les aspects démographiques du développement au niveau international (voir A/67/6/Rev.1, programme 7, sous-programme 5). Sur le plan intergouvernemental, il relève de la Commission de la population et du développement.

3. Les réalisations escomptées du projet de budget-programme de l'exercice biennal 2014-2015 [A/68/6 (Sect. 9)], sont les suivantes :

a) Sensibilisation accrue de la communauté internationale aux nouvelles questions de population et meilleure connaissance et compréhension des interactions entre population et développement, notamment des dimensions de genre dans les phénomènes démographiques, en particulier en matière de fécondité, de mortalité, de migrations, de VIH/sida, d'urbanisation, de croissance démographique, de vieillissement de la population et d'environnement;

b) Facilitation concrète de l'examen par les États Membres des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et des instruments pertinents du programme de l'ONU en matière de développement, notamment le Sommet du Millénaire et ses activités de suivi;

c) Amélioration de l'accessibilité et de l'actualité des informations et données démographiques, notamment ventilées par sexe, mises à la disposition des

---

<sup>1</sup> *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.

États Membres, des organismes des Nations Unies, de la société civile et des universités.

4. En collaboration étroite avec les institutions, fonds, programmes et organismes des Nations Unies, la Division exécute son programme de travail et participe au suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement. Les missions permanentes auprès de l'ONU, les services gouvernementaux, les bureaux des Nations Unies, les chercheurs, les représentants des médias et le public lui demandent fréquemment des données, des renseignements et des analyses concernant des questions de population et de développement.

5. Le présent rapport porte essentiellement sur les activités de recherche et autres menées par la Division en 2015, regroupées par domaine thématique. En outre, il fournit des renseignements succincts sur les activités et les produits de la Division, notamment la fourniture d'un appui aux mécanismes intergouvernementaux, l'élaboration des rapports du Secrétaire général et d'autres documents destinés aux organes délibérants, le suivi des objectifs de développement adoptés au niveau international, la diffusion d'informations et de données démographiques, et la coopération technique. On trouvera en annexe la liste des activités et produits en question.

## **II. Fécondité et planification familiale**

6. La Division de la population a publié une série de données complètes sur les indicateurs de planification familiale sous le titre *World Contraceptive Use 2015*, ainsi qu'un recueil d'estimations et de projections annuelles d'indicateurs de planification familiale pour 1970-2030, intitulé *Model-based Estimates and Projections of Family Planning Indicators 2015*, qui a servi à établir le rapport final du Secrétaire général sur les progrès accomplis à l'échelle mondiale sur la voie des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier de la cible 5.B (« Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015 »). Les estimations et projections qui y figurent permettent de calculer, grâce à des données factuelles essentielles, dans quelle mesure les besoins de planification familiale sont satisfaits. Elles sont largement utilisées par les entités qui travaillent à améliorer la santé sexuelle et procréative, notamment dans le cadre d'initiatives mondiales telles que Family Planning 2020. En outre, les estimations et projections ont été utilisées pour évaluer les critères ambitieux, mais non moins réalistes, du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Un travail méthodologique complémentaire, destiné à augmenter les données et les estimations pour qu'elles s'appliquent à toutes les femmes en âge de procréer, a été lancé en 2014, grâce au soutien apporté par un projet extrabudgétaire de la Fondation Bill et Melinda Gates. Une carte infographique comportant des chiffres clefs tirés des données existantes sur l'emploi de moyens contraceptifs et la demande non satisfaite en matière de planification familiale a été publiée en 2015.

7. Contenant des indicateurs relatifs à la planification familiale pour 2015 et des projections en la matière jusqu'en 2030, le document *Trends in Contraceptive Use Worldwide 2015* dresse l'état des lieux dans ce domaine. En 2015, on estimait à 12 % le pourcentage de femmes mariées ou vivant en union libre dont les besoins en matière de planification familiale n'étaient pas satisfaits (femmes qui souhaitaient interrompre ou retarder leur grossesse mais qui n'utilisaient pas de moyen

contraceptif). Ce pourcentage était bien plus élevé – 22% – dans les pays les moins avancés. À l'échelle mondiale, le nombre de femmes mariées ou vivant en union libre utilisant un moyen de contraception devrait augmenter légèrement, pour passer de 758 millions en 2015 à 778 millions en 2030. La croissance du nombre d'utilisateurs de moyens contraceptifs devrait être particulièrement importante en Afrique et en Asie du Sud, toutes régions confondues.

8. La Division de la population a publié la série la plus exhaustive à ce jour de données chronologiques sur la fécondité et la nuptialité. *World Fertility Data 2015* contient des informations actualisées concernant l'indice synthétique de fécondité, la fécondité par âge et l'âge moyen des parturientes. *World Marriage Data 2015* présente des données, recueillies depuis les années 1970 jusqu'en 2014 pour plus de 220 pays ou régions, sur les quatre principaux indicateurs suivants : répartition des hommes et des femmes par situation conjugale, nombre d'hommes et de femmes actuellement mariés, nombre d'hommes et de femmes mariés au moins une fois, et âge moyen au mariage. Les tableaux font, dans la mesure du possible, la distinction entre union libre et mariage. Les deux recueils de données peuvent être librement consultés sur le site Web de la Division.

9. Les principales tendances de la fécondité sont présentées dans *World Fertility Patterns 2015*, recueil de données tirées des estimations et projections relatives à la fécondité de la révision de 2015 du document *World Population Prospects*. Une analyse plus détaillée des niveaux et tendances de la fécondité sera présentée dans le document à paraître, *World Fertility Report 2015*, qui inclura des estimations à jour de la contribution de la fécondité aux croissances et aux baisses démographiques futures. Il importe de quantifier les moteurs démographiques des tendances futures en matière de population pour l'élaboration de politiques sociales, économiques et environnementales qui permettent de faire face aux bouleversements démographiques imminents. Les estimations sont également utilisées dans le cadre d'un outil en ligne hébergé par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)<sup>2</sup>.

### III. Santé et mortalité

10. La Division de la population a publié *World Mortality 2015: Highlights*, qui donne une vue d'ensemble des tendances des grands indicateurs de mortalité à l'échelle mondiale au niveau mondial, par groupe de pays et par grande région. Le rapport a été établi à partir des données de la révision de 2015 de *World Population Prospects* et examine les tendances de l'espérance de vie à la naissance ainsi que de la mortalité des enfants, des adultes et des personnes âgées. L'analyse porte essentiellement sur la période 1990-2015 – période fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement – et examine la manière d'améliorer encore les taux de survie des enfants en agissant sur les grands déterminants de l'inégalité en termes de mortalité infantile et postinfantile dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire.

11. La Division de la population a publié une série de données en ligne assorties de tableaux qui figureront dans le prochain *World Mortality Report 2015*. Les tableaux contiennent des estimations de l'espérance de vie à la naissance, de la

<sup>2</sup> Voir [www.devinfo.org/decomposition/](http://www.devinfo.org/decomposition/).

mortalité infantile et de la mortalité des moins de 5 ans, des probabilités de décès entre 15 et 60 ans et entre la naissance et le soixantième anniversaire, et de l'espérance de vie à 60 ans, par pays et par région, pour les périodes quinquennales allant de 1950-1955 à 2010-2015. La Division a également publié *Mortality Data Inventory 2015*, inventaire exhaustif et actualisé de données empiriques primaires utiles à l'estimation de la mortalité adulte et infantile au niveau mondial. Une base de données en ligne permet de consulter l'inventaire en mode interactif.

12. La Division de la population a publié une planche murale intitulée *World Mortality 2015*, qui présente les principaux indicateurs de la mortalité aux niveaux mondial, régional et national. La planche montre des écarts entre pays dans certains indicateurs de mortalité : nombre annuel de décès; taux brut de mortalité; espérance de vie à la naissance, par sexe; mortalité infantile; mortalité des moins de 5 ans; et probabilité de décès entre 15 et 60 ans, et entre la naissance et le soixante-dixième anniversaire. Les chiffres de mortalité sont complétés par des données sur les taux de décès par âge et des données sur les causes spécifiques de décès liés au sida ou de mortalité maternelle.

13. Pour contribuer à l'élaboration du *World Mortality Report 2015*, la Division de la population a également effectué une analyse des enquêtes démographiques et sanitaires menées dans 50 pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire pour démontrer les incidences de la richesse du ménage et de l'éducation des mères sur la mortalité des enfants de moins de 5 ans, et établi un document technique (2015/1) intitulé « The impact of socio-economic inequalities on early childhood survival: results from the Demographic and Health Surveys » (Incidences des inégalités socioéconomiques sur la survie de la petite enfance : résultats des enquêtes démographiques et sanitaires). Ce document étudie dans quelle mesure les inégalités socioéconomiques se répercutent sur la survie des enfants de moins de 5 ans. Certaines des grandes conclusions de cette étude ont été reprises dans la note n° 2015/3, intitulée « Inequality in early childhood survival » (Inégalités dans la survie de la petite enfance).

14. En outre, la Division a publié un document technique (2014/4) intitulé « Estimating life tables for developing countries » (Estimation des tables de mortalité de pays en développement), qui comporte des estimations des tables de mortalité de pays qui ne peuvent les établir, faute de données empiriques, destinées à être directement insérées dans le document *World Population Prospects*. Ce document étudie les différents types de données disponibles permettant de faire des estimations empiriques de la mortalité, examine les modèles et méthodes à appliquer, par type de données, et contient une étude de cas montrant l'application de l'ensemble des modèles et des méthodes recommandés. Il montre en particulier comment les données empiriques existantes, en particulier celles qui portent sur la mortalité des personnes âgées, peuvent être utilisées au mieux pour obtenir des séries chronologiques de tables de mortalité abrégées et des schémas de variation de la mortalité selon l'âge.

#### **IV. Migration internationale**

15. La Division de la population a rendu public un nouvel ensemble d'estimations relatif au nombre de migrants dans le monde, ventilé par âge, sexe, pays de naissance ou nationalité. Des estimations actualisées du nombre de migrants

internationaux concernant 232 pays et régions depuis 1990 ont été publiées sous le titre *Trends in International Migrant Stock: The 2015 Revision*. Le nombre total de migrants internationaux atteignait les 244 millions à la mi-2015, ce qui représente une augmentation de 41 % par rapport à 2000. La parution de ces estimations s'est accompagnée de la publication d'une planche murale intitulée *International Migration 2015* et du rapport *International Migration Report 2015: Highlights*, qui récapitule les dernières tendances mondiales en matière de migrations.

16. La Division a publié la série de données intitulée *International Migration Flows to and from Selected Countries: The 2015 Revision*, qui contient des données annuelles sur les arrivées et les départs de migrants internationaux pour plus de 40 pays où ces données existent. La série est assortie de documents qui fournissent des informations sur les définitions nationales, les sources de données et les critères permettant d'identifier les flux d'immigration et d'émigration.

17. La Division a élaboré deux fiches sur les migrations. La première, intitulée « Trends in international migration, 2015 », présente les principales conclusions de la révision de 2015 des tendances de la migration internationale. La seconde, intitulée « Integrating migration into the 2030 Agenda for Sustainable Development », montre comment la question des migrations est prise en compte dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans les objectifs et cibles de développement durable et dans le Programme d'action d'Addis-Abeba.

18. La Division a continué à alimenter la base de données des Nations Unies sur les migrations internationales, qui constitue un ensemble complet de données empiriques quantitatives et qualitatives sur les migrants internationaux. À la fin de 2015, la base comportait plus de 4 900 tableaux de données concernant plus de 90 % des pays et régions du monde. Avec plus de 6 700 utilisateurs enregistrés dans plus de 150 pays, la base de données est devenue une ressource indispensable pour les chercheurs qui s'intéressent aux migrations.

19. La Division a également contribué à l'organisation de diverses activités dans le cadre du Forum mondial sur la migration et le développement, y compris la participation à une réunion sur la question des migrations dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, tenue à Genève en février, et à une table ronde sur les migrations, la mobilité de la main-d'œuvre et le partenariat mondial renouvelé aux fins du développement durable, organisé conjointement, à New York en avril, par le Forum mondial, le Groupe mondial sur la migration et le Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales et le développement. En outre, la Division a rédigé un document d'information sur les migrations et le programme de développement pour l'après-2015 en vue du sommet annuel du Forum mondial, participé aux Journées de la société civile du Forum et fait un exposé lors de la Plateforme de partenariat, à Istanbul en octobre.

20. La treizième réunion de coordination sur les migrations internationales s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, les 12 et 13 février 2015 – dernière en date d'une série de réunions de coordination annuelles de ce type convoquées depuis 2002 par la Division de la population. Organisée en application de la résolution 58/208 de l'Assemblée générale, la réunion a étudié trois grands thèmes, à savoir : a) intégrer les migrations dans le programme de développement pour l'après-2015; b) prendre en compte la question des migrations dans le cadre de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement; et c) évaluer la mise en œuvre des engagements pris par la

communauté internationale lors du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement. À la réunion ont pris part quelque 130 personnes, dont des représentants des États Membres, d'observateurs, d'institutions spécialisées, de fonds et programmes des Nations Unies, de bureaux du Secrétariat de l'ONU, de commissions régionales des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales et des experts.

21. Le Vice-Secrétaire général, la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la planification du développement après 2015 et le Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales et le développement ont fait des exposés liminaires à cette occasion. Le débat interactif a réuni des représentants des Gouvernements turc et bangladais en qualité, respectivement, de président sortant et de prochain président du Forum mondial sur la migration et le développement, le Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la Présidente des Journées de la société civile du Forum mondial de 2014 et une représentation de la Banque mondiale, qui préside le Groupe mondial sur la migration. Par la suite, d'autres tables rondes ont souligné le rôle des envois de fonds des travailleurs migrants dans la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 et la mesure de la réalisation des objectifs et cibles de développement durable liés aux migrations. En outre, le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants a animé un débat sur les droits de l'homme des migrants, les coûts de la migration des travailleurs, les migrants en détresse, les migrants en situation de crise et la protection en mer.

22. La Division a continué d'appuyer le travail du Représentant spécial du Secrétaire général et de certains de ses conseillers en administrant des fonds fournis par les Gouvernements suisse et suédois, en organisant régulièrement des réunions avec ses conseillers et en tenant à jour la page Web du Représentant spécial.

23. La Division a participé à diverses activités organisées par le Groupe mondial sur la migration. Elle a ainsi aidé la présidence du Groupe à élaborer des notes d'information, des déclarations et des rapports et à organiser des manifestations, dont une, tenue à New York en mai, sur les avantages à tirer des migrations, des envois de fonds et des contributions de la diaspora pour le financement du développement durable. Coprésidant le Groupe de travail sur les données et la recherche du Groupe mondial sur la migration, la Division a contribué à l'élaboration d'un manuel sur l'utilisation des données relatives aux migrations au service du développement.

24. La Division a également contribué aux travaux d'une réunion d'experts sur les migrations internationales et le développement, organisée à Paris, en février, par le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Conformément à la résolution 55/93 de l'Assemblée générale, la Division a contribué, en les affichant sur son site Web, aux déclarations faites par le Secrétaire général, le Vice-Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale à l'occasion de la Journée internationale des migrants, le 18 décembre 2015.

25. La Division a répondu à un nombre sans précédent de demandes de notes d'information, d'éléments de discussion et de déclarations de hauts fonctionnaires sur des questions relatives aux migrations. Elle a fourni un appui fonctionnel au Secrétaire général et au Président de l'Assemblée générale pour l'organisation de manifestations relatives aux migrations.

26. La Division a alimenté et actualisé son site Web <sup>3</sup> pour la diffusion d'informations sur ses activités en matière de migrations. Le site permet de consulter les estimations les plus récentes du nombre de migrants internationaux et des flux migratoires internationaux, ainsi qu'aux publications analytiques et fiches sur le sujet. Il sert également de plateforme documentaire pour les réunions sur les migrations organisées ou soutenues par la Division, notamment les réunions intergouvernementales, les réunions de coordination, les réunions d'experts, les manifestations parallèles, les réunions-débats et les ateliers. Il permet d'accéder aux listes de rapports du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement et des résolutions en la matière adoptées par l'Assemblée générale et la Commission de la population et du développement.

## V. Estimations et projections démographiques à l'échelle mondiale

27. L'établissement des estimations et projections démographiques officielles des Nations Unies pour l'ensemble des pays et régions du monde constitue un volet essentiel du mandat de la Division de la population. Le personnel des organismes des Nations Unies et le public utilisent beaucoup ces estimations et projections qui figurent dans des bases de données en ligne très souvent interrogées, parmi lesquelles la base Indicateurs de développement dans le monde, gérée par la Banque mondiale, le portail UNDATA, géré par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et FAOSTAT, base de données statistiques fondamentales de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Plusieurs services commerciaux de consultation de bases de données donnent également accès aux travaux de la Division dans le cadre d'accords avec le Département de l'information.

28. En juillet 2015, la Division de la population a mis à jour sa publication consacrée aux perspectives de la population mondiale, intitulée *World Population Prospects: The 2015 Revision*, qui a reçu un large écho médiatique après son lancement lors d'une conférence de presse. Selon les derniers chiffres y figurant, la population mondiale s'établissait à 7,3 milliards de personnes à la mi-2015 et devrait atteindre 9,7 milliards d'ici à 2050. Ces chiffres ont été établis sur la base de l'hypothèse moyenne selon laquelle la fécondité est appelée à baisser dans les pays où les familles nombreuses prévalent encore et à augmenter légèrement dans plusieurs pays à faible fécondité. De petites inflexions de la courbe de la fécondité au cours des prochaines décennies peuvent avoir des incidences considérables sur l'importance de la population à long terme. Dans l'hypothèse haute, par exemple, qui table sur un nombre moyen d'enfants par femme supérieur de 0,5 au nombre retenu dans l'hypothèse moyenne, la population mondiale atteindrait 10,8 milliards de personnes en 2050. Dans l'hypothèse basse, qui table sur un nombre moyen d'enfants par femme inférieur à 0,5 au nombre retenu dans l'hypothèse moyenne, la population atteindrait 8,7 milliards de personnes en 2050.

29. La Division a poursuivi ses travaux visant à l'élaboration de projections probabilistes jusqu'en 2100 pour tous les pays et régions du monde. Étant donné la longueur dans le temps de la projection, les résultats au niveau des pays risquent de

---

<sup>3</sup> Voir [www.unmigration.org](http://www.unmigration.org).

comporter de nombreuses incertitudes. Les utilisateurs sont donc invités à étudier non seulement les résultats sur la base de la variante moyenne, soit la valeur médiane de plusieurs trajectoires projetées par pays pour chaque composante, mais également les intervalles de confiance permettant de décrire toute une série de résultats plausibles. Les résultats des projections probabilistes sont disponibles sur CD-ROM et sur le site Web de la Division.

30. La révision de 2015 confirme une amélioration appréciable de l'espérance de vie depuis quelques années. À l'échelle mondiale, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de trois ans entre 2000 et 2005 et entre 2010 et 2015, passant ainsi de 67 ans à 70 ans. Si l'espérance de vie a augmenté, pendant cette période, dans toutes les grandes régions géographiques, c'est en Afrique que les progrès ont été les plus importants, puisque l'espérance de vie y a augmenté de 6 ans dans les années 2000, après n'avoir augmenté que de deux ans au cours des 10 dernières années. La réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans, à laquelle la communauté internationale est très attachée en ce qu'elle constitue la cible de l'objectif 4 du Millénaire pour le développement, a aussi gagné rapidement du terrain dans de nombreux pays au cours de la dernière décennie. Dans la majorité des pays de l'Afrique subsaharienne et dans le groupe des pays les moins avancés, le rythme annuel de la réduction de la mortalité des moins de 5 ans s'est accéléré après 2000.

31. Les résultats de la révision de 2015 sont disponibles sur le site Web de la Division<sup>4</sup>, sous plusieurs formes : données rassemblées dans des fichiers Excel et ASCII, base de données interactive et autres ressources, notamment sources de données et informations connexes. Le site affiche aussi des chiffres utiles et des cartes illustrant les données. Une planche murale et un recueil de données présentant les principaux indicateurs démographiques pour tous les pays et régions du monde ont également été publiés.

32. En 2015, la Division a entamé la mise à jour du logiciel qu'elle utilise pour établir ses estimations et projections démographiques. Les applications visées devront être complétées et totalement éprouvées avant le prochain cycle d'estimations et de projections. Il s'agit là d'une entreprise de taille qui nécessitera des mois de travail.

33. En 2015, la Division a également publié un rapport comportant une analyse détaillée des résultats de la révision de 2014 du rapport *World Urbanization Prospects*, qui présente les estimations les plus récentes des populations urbaines et rurales de 233 pays ou régions pour la période 1950-2014 et des projections jusqu'en 2050, ainsi que des estimations démographiques pour la période 1950-2014 et des projections jusqu'en 2030 pour l'ensemble des agglomérations qui comptaient 300 000 habitants ou plus en 2014. À l'échelle mondiale, le nombre des citadins est supérieur à celui des ruraux, puisque 54 % de la population mondiale vivait en zone urbaine en 2014. En 1950, le monde comptait 30 % de citadins; ce chiffre devrait passer à 66 % d'ici à 2050. Dans le monde, près de la moitié des citadins vivent dans des zones urbaines relativement petites comptant moins de 500 000 habitants; seul 1 sur 8 environ vit dans l'une des 28 mégalo-poles de plus de 10 millions d'habitants. Si, il y a plusieurs décennies, les principales agglomérations se situaient majoritairement dans les régions les plus développées du monde, aujourd'hui en revanche, les grandes villes sont concentrées dans l'hémisphère Sud.

---

<sup>4</sup> Voir [esa.un.org/unpd/wpp/](http://esa.un.org/unpd/wpp/).

Les agglomérations affichant la croissance la plus rapide sont des villes moyennes et des villes comptant moins de 1 million d'habitants situées en Asie et en Afrique.

## VI. Politiques démographiques

34. En 2015, la Division de la population a poursuivi la mise en œuvre de la onzième enquête de l'ONU sur la population et le développement menée auprès des gouvernements, série qu'elle avait entamée en 1963. Ces enquêtes permettent de connaître les positions et politiques des gouvernements sur des questions essentielles touchant la population et le développement et constituent, à ce titre, un outil unique en son genre qui permet de montrer comment ces positions et politiques ont évolué en un demi-siècle. Le questionnaire relatif à l'enquête a été adressé, aux formats papier et électronique, à toutes les missions permanentes auprès de l'ONU à New York. Au 31 décembre 2015, 63 gouvernements avaient répondu au questionnaire. Les résultats des enquêtes sont pris en compte dans la base de données « World Population Policies ».

35. La Division a avancé dans la révision de 2015 de la base de données « World Population Policies ». Mise à jour tous les deux ans, la base de données fournit des informations actualisées sur les positions, politiques et programmes relatifs aux questions démographiques des gouvernements des 193 États Membres de l'ONU, de deux États observateurs et de deux États non membres. Elle montre l'évolution, décrite depuis le milieu des années 70, dans les politiques et les programmes adoptés par les gouvernements en ce qui concerne la croissance démographique, le vieillissement de la population, la fécondité, la santé procréative et la planification familiale, la répartition géographique et l'urbanisation, et les migrations internationales. La Division a également établi des profils de pays interactifs comportant des variables de politiques et intégrés dans la base de données, tout comme les indicateurs démographiques et socioéconomiques correspondants.

36. En 2015, la Division a commencé à exécuter, en collaboration avec le Département Santé et recherche génésiques de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le projet « Global Abortion Policies », qui vise à la mise au point d'une base de données publique interactive et d'un registre sur les législations et politiques sur l'avortement en vigueur dans tous les pays du monde. En 2015, un questionnaire complet a été mis au point et 10 équipes internationales d'experts provenant d'institutions du monde entier se sont employées à rechercher et à recueillir des informations sur l'avortement, y compris dans les documents directifs officiels. Les questionnaires dûment remplis ont été renvoyés, pour examen, aux gouvernements, afin de garantir l'actualité, l'exactitude et l'exhaustivité des informations qui y étaient recueillies.

37. Avec l'aide de l'OMS, la Division a entamé la mise au point de l'application « Global Abortion Policies » et d'une base de données consultable de documents à télécharger. Les données sur les politiques relatives à l'avortement, assorties des archives de documents juridiques et politiques et des profils de pays sur les politiques relatives à l'avortement de l'ensemble des États Membres de l'ONU et des États non membres, pourront être consultées, dès la mi-2016, au moyen d'une base de données interactive.

38. Conjointement avec le Centre Orient-Occident, la Division a organisé, les 2 et 3 novembre, une réunion d'un groupe d'experts sur les politiques mises en œuvre

pour contrer les effets d'une faible natalité<sup>5</sup>. La réunion avait pour but d'examiner les approches et les options disponibles dans les pays souffrant des effets d'une faible natalité et du vieillissement de leur population. Pour faciliter les débats, les organisateurs avaient établi 19 notes d'orientation sur les politiques mises en œuvre par 16 pays d'Asie, d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Océanie affichant des taux de fécondité faibles, voire très faibles. À la réunion ont assisté plus de 50 experts universitaires et décideurs d'une vingtaine de pays, des membres du personnel de l'ONU et de représentants d'organisations internationales. Immédiatement après la réunion, la Division a organisé, conjointement avec la Mission permanente de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies, une séance d'information destinée aux États Membres sur les politiques mises en œuvre pour contrer les effets d'une faible natalité, qui a été l'occasion de présenter les tendances mondiales concernant la fécondité et le vieillissement de la population ainsi que de résumer les principales conclusions et les grands messages de la réunion du groupe d'experts.

## VII. Population et développement

40. La Division de la population a publié le document de synthèse *World Population Ageing 2015: Highlights* et le rapport complet *World Population Ageing 2015 – Report* contenant les estimations et projections actualisées du nombre de personnes âgées et de leur proportion dans la population de l'ensemble des pays et des régions tirées du document *World Population Prospects: The 2015 Revision*. Le document de synthèse présente brièvement les tendances mondiales en matière de vieillissement de la population, les caractéristiques sociodémographiques des tranches les plus âgées de la population et les facteurs démographiques se dégageant du nombre et de la proportion de personnes âgées. Il est souligné dans le rapport que, au plan mondial, le nombre de personnes de 60 ans et plus devrait augmenter, passant de 901 millions en 2015 à plus de 1,4 milliard en 2030 et à plus de 2 milliards d'ici à 2050. Il s'agit du groupe d'âge dont la population augmente le plus rapidement, et ses membres sont de plus en plus concentrés dans les pays développés. Le rapport complet présente également une analyse des liens existant entre le vieillissement de la population et le programme de développement durable à l'horizon 2030. Plusieurs problèmes découlant du vieillissement de la population sont mis en avant, tels que l'insuffisance de la couverture proposée par les régimes de retraite, la pression fiscale accompagnant le creusement de l'écart entre le nombre de consommateurs et le nombre de producteurs, et la nécessité d'adapter les systèmes de santé aux besoins d'une population vieillissante. Les politiques et les modifications des comportements relatives aux réformes des systèmes de retraite, les investissements en capital humain ou l'augmentation des économies qui seront nécessaires pour résoudre ces problèmes sont également présentés.

41. Consciente de l'importance de l'augmentation des personnes âgées en Afrique, la Division a publié le répertoire *Directory of Research on Ageing in Africa: 2004-2015*, qui recense les recherches les plus récentes réalisées sur le vieillissement de la population dans la région depuis 2004 et s'inspire d'un répertoire publié par l'OMS et couvrant la période 1995-2003. La publication a pour objectif de promouvoir la recherche sur le sujet et, par conséquent, l'utilisation des données

---

<sup>5</sup> Voir [www.un.org/en/development/desa/population/events/expert-group/24/index.shtml](http://www.un.org/en/development/desa/population/events/expert-group/24/index.shtml).

existantes pour formuler et mettre en application les politiques relatives au vieillissement dans les pays africains.

42. La Division a publié l'édition 2015 de *Profiles of Ageing*, qui présente des données récentes relatives à 10 indicateurs sociodémographiques se rapportant au vieillissement de la population et aux personnes âgées (nombre total, proportion, taux de croissance annuel, rapport hommes/femmes, rapport actifs/inactifs, participation à la force de travail, et âge de départ à la retraite, notamment). Les profils sont déclinés par pays, sous-régions, grandes zones et pour le monde entier, et sont accompagnés de graphiques illustrant les données se rapportant à chaque indicateur. La Division a également publié une planche murale intitulée *World Population Ageing 2015*, un format novateur et visuellement attrayant permettant de présenter des données démographiques et des informations courtes sur la dynamique des populations.

43. Le 29 mai 2015, à l'occasion de la manifestation de haut niveau de l'Assemblée générale marquant le vingtième anniversaire du Programme d'action pour la jeunesse, la Division a publié une fiche d'information sur l'évolution de la population jeune et le développement durable (*Youth population trends and sustainable development*), qui présente les tendances démographiques propres à ce groupe d'âge. Il est confirmé que la taille de la population jeune a atteint son maximum dans toutes les régions du monde sauf en Afrique et que de nombreux pays en développement ayant une population jeune en pleine croissance peinent à lui offrir une éducation et un emploi productif. Pour tirer pleinement parti des avantages offerts par le dividende démographique, l'application des politiques doit prendre en compte la situation propre à chaque pays.

44. Les liens entre la dynamique des populations et l'environnement font l'objet d'un intérêt croissant dans le contexte du programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté récemment, et dans celui du nouvel accord international sur les changements climatiques adopté à la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Paris, en décembre 2015. À cet égard, la Division a produit une planche murale sur la population, la consommation et l'environnement en 2015 (*Population, Consumption and the Environment 2015*) qui présente les dernières données disponibles pour 13 indicateurs, dont la taille et la croissance de la population, le niveau d'urbanisation, la croissance économique, la consommation énergétique et les émissions de dioxyde de carbone aux niveaux national, régional et mondial. Elle comprend également des graphiques illustrant la relation entre les tendances démographiques, la consommation énergétique et les émissions de dioxyde de carbone.

45. La Division a publié deux autres rapports sur la population et le développement. Le premier, qui porte sur les difficultés et les avantages des tendances démographiques en termes de planification du développement durable (*Population 2030: demographic challenges and opportunities for sustainable development planning*) a été établi dans le cadre des recherches préalables à l'établissement du rapport du Secrétaire général sur le thème retenu pour la quarante-huitième session de la Commission de la population et du développement. Il porte sur l'examen des projections démographiques pour les pays et les régions de 2015 à 2030, c'est-à-dire la période de mise en œuvre du Programme 2030, et recense certains des problèmes anticipés ou des possibilités envisagées en termes de

développement durable qui seront étroitement liés aux tendances démographiques au cours de cette période.

46. Dans le second rapport, publié sous la forme d'un document technique sur le vieillissement de la population, les transferts intergénérationnels et le dividende démographique en Équateur (*Population ageing, intergenerational transfers and demographic dividend in Ecuador*), les méthodes des comptes nationaux de transferts<sup>6</sup> sont appliquées à l'examen des tendances du vieillissement et de leurs conséquences économiques dans ce pays, y compris leurs incidences sur les mesures en faveur de l'emploi, les investissements en faveur de l'éducation, la santé et la sécurité sociale afin de tirer des avantages, dans la mesure du possible, du dividende démographique.

## VIII. Appui aux processus intergouvernementaux

### A. Rapports du Secrétaire général

47. La Division de la population a établi le rapport du Secrétaire général sur le thème retenu pour la quarante-huitième session de la Commission de la population et du développement en 2015, à savoir « Prendre en compte les questions de population dans le développement durable, y compris dans le programme de développement pour l'après-2015 » (E/CN.9/2015/3\*). Le rapport examine les changements démographiques qui, selon les prévisions, devraient intervenir dans les 15 prochaines années, et aborde les mesures à prendre en conséquence pour parvenir au développement durable. Il y est souligné que, compte tenu de l'accroissement prévu de la population mondiale d'ici à 2030, les pays doivent planifier à l'avance et élaborer des mesures leur permettant d'assurer un accès aux ressources pour un nombre croissant de personnes, s'ils souhaitent éradiquer la pauvreté et la faim et assurer la santé, l'éducation et l'égalité pour tous, tout en veillant à ce que les modes de consommation et de production soient durables et l'environnement protégé.

48. Pour la session annuelle de 2015 de la Commission, la Division a également établi un rapport du Secrétaire général sur l'exécution des programmes et le bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2014 (E/CN.9/2015/6).

49. Plus tard en 2015, la Division a commencé à préparer le rapport du Secrétaire général sur le thème spécial retenu pour la quarante-neuvième session de la Commission qui se tiendra en 2016, à savoir « Enrichir les données démographiques à l'appui du programme de développement pour l'après-2015 ». Le rapport fait notamment le point sur les données démographiques disponibles et tente de déterminer dans quelle mesure elles peuvent appuyer le suivi des objectifs de développement durable. Il porte plus particulièrement sur les principaux systèmes de production de données démographiques, analysant en quoi la « révolution des données » a renforcé leurs performances et comment il peut être possible d'accélérer ces améliorations. Il est souligné dans le rapport que l'accès ouvert à des microdonnées anonymes et l'utilisation du géoréférencement dans le cadre de la collecte courante de données sont essentiels pour rendre les données

---

<sup>6</sup> *National Transfer Accounts Manual*, 2013 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.13.XIII.6 – en anglais).

démographiques plus utiles. Le rôle des organismes qui produisent des indicateurs démographiques cohérents et comparables essentiels au suivi des objectifs au niveau mondial est également mis en avant.

## **B. Autres documents destinés aux organes délibérants**

50. Pour la cinquante-huitième session de la Commission de la population, tenue en 2015, la Division a établi et présenté son projet de programme de travail dans le domaine de la population pour l'exercice biennal 2016-2017 (E/CN.9/2015/CRP.1). Elle a également aidé le Bureau de la quarante-huitième session à établir le rapport sur les travaux de ses réunions intersessions (E/CN.9/2015/2). Enfin, elle a aidé le Rapporteur à établir le rapport final de la Commission sur les travaux de sa quarante-huitième session, en 2015 (E/2015/25-E/CN.9/2015/7).

51. Dans sa résolution 2015/252, le Conseil économique et social a décidé que la Commission examinerait l'efficacité de ses méthodes de travail au cours de sa quarante-neuvième session, en 2016, en vue de renforcer encore la portée de ses travaux et sa contribution à ceux du Conseil. Le Conseil a donc demandé à la Division, en consultation avec les États Membres et le FNUAP, d'établir une note sur les méthodes de travail de la Commission, afin qu'elle puisse l'examiner à sa quarante-neuvième session, en 2016. De juillet 2015 à janvier 2016, la Division a donc lancé des consultations à grande échelle auprès des États Membres, des entités des Nations Unies concernées, des organisations internationales et de la société civile, dont les résultats lui permettront d'élaborer la note demandée.

## **C. Réunions de groupes d'experts**

52. Le 22 janvier 2015, dans le cadre des préparatifs de la quarante-huitième session de la Commission, la Division de la population a organisé une réunion d'experts sur le thème de la prise en compte des questions de population dans le développement durable, y compris dans le programme de développement pour l'après-2015<sup>7</sup>. La réunion, organisée en deux sessions, a permis de recueillir des informations de fond utiles pour l'examen ultérieur de la question par la Commission. La première session a été consacrée à la dynamique des populations, au développement économique et à la pauvreté, et la seconde à la population, aux ressources, à l'environnement et aux changements climatiques. Trois experts ont présenté des exposés lors de chaque session. Les exposés, un enregistrement vidéo ainsi que le compte rendu de la réunion peuvent être consultés sur le site Web de la Division.

53. Les 5 et 6 octobre 2015, dans le cadre des préparatifs de la quarante-neuvième session de la Commission, la Division a organisé une réunion d'experts sur le thème de l'enrichissement des données démographiques à l'appui du programme de développement pour l'après-2015<sup>8</sup>, aux fins de l'établissement du rapport du Secrétaire général sur le thème spécial de la Commission. Plus de 50 experts d'instituts nationaux de statistique, d'universités et d'organisations internationales y

<sup>7</sup> Voir [www.un.org/en/development/desa/population/events/other/7/index.shtml](http://www.un.org/en/development/desa/population/events/other/7/index.shtml) (en anglais).

<sup>8</sup> Voir [www.un.org/en/development/desa/population/events/expert-group/23/index.shtml](http://www.un.org/en/development/desa/population/events/expert-group/23/index.shtml) (en anglais).

ont participé. Ils ont examiné les sources de données démographiques courantes et nouvelles ainsi que les données démographiques factuelles nécessaires au suivi du programme de développement durable à l'horizon 2030.

54. Le 10 avril 2015, afin de déterminer les priorités mondiales en matière de recherche sur la population et le développement pour les 15 prochaines années, y compris leur examen par la Commission de la population et du développement, la Division a organisé une réunion d'experts sur le thème de l'après-2015 et des implications pour le programme de recherche mondial sur la population et le développement<sup>9</sup>, tenue juste avant la quarante-huitième session de la Commission. La réunion a rassemblé des chercheurs, des universitaires, des experts des gouvernements et des organisations internationales et des représentants d'organisations de donateurs et de la société civile, qui ont tenté d'identifier et d'examiner les thèmes de recherche utiles à l'élaboration de politiques et portant sur : l'évolution de la pyramide des âges et ses incidences; la population et la santé; l'urbanisation durable; les migrations internationales et le développement. La question d'intérêt commun relative aux insuffisances ou aux lacunes existant dans les données disponibles, qui pourraient compromettre les efforts visant à mener des recherches utiles à l'élaboration de politiques dans le domaine du développement après 2015, a également été soulevée. La nécessité de renforcer les capacités et la formation, notamment en matière de diffusion et d'utilisation des recherches et des données factuelles, a été mise en évidence, tout comme les moyens d'améliorer la collecte des données, leur partage et la collaboration avec toutes les parties prenantes.

#### **D. Suivi des objectifs de développement adoptés au niveau international**

55. La Division de la population a participé au suivi des objectifs du Millénaire pour le développement à l'échelle mondiale par des contributions techniques régulières, et collaboré sur le plan technique à l'élaboration d'une liste d'indicateurs mondiaux pour les objectifs de développement durable et leurs cibles. En 2015, la Division a collaboré avec l'OMS, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le FNUAP, afin de produire des estimations actualisées des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, et plus particulièrement la mortalité infantile et la mortalité des enfants de moins de 5 ans, la mortalité maternelle, le taux de natalité chez les adolescentes, la prévalence de la contraception et les besoins en matière de planification familiale. Elle a également fourni des évaluations techniques et des métadonnées pour la réunion finale du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, qui s'est tenue à New York en février 2015, ainsi que pour les réunions du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable pour les réunions tenues à New York, en juin 2015, et à Bangkok, en octobre 2015.

56. En 2015, la Division de la population a continué de participer activement aux activités du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile, qui est chargé de coordonner le suivi des progrès accomplis dans la réalisation de la

---

<sup>9</sup> Voir [www.un.org/en/development/desa/population/events/expert-group/22/index.shtml](http://www.un.org/en/development/desa/population/events/expert-group/22/index.shtml) (en anglais).

cible fixée pour l'objectif 4 , à savoir réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Le Groupe interorganisations, qui est dirigé par l'UNICEF, est composé de l'OMS, de la Division de la population et de la Banque mondiale. La Division a participé à la mise à jour de la base de données sur les estimations de la mortalité infantile et de la mortalité des moins de 5 ans tenue par l'UNICEF<sup>10</sup> et à l'examen des estimations finales. Elle a également aidé à élaborer le rapport *Levels and Trends in Child Mortality: Report 2015* et contribué à un article publié dans la revue *The Lancet*<sup>11</sup>.

57. La Division a participé aux travaux du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle, qui est chargé de suivre les progrès accomplis dans la réduction de la mortalité maternelle dans le cadre de l'objectif 5. Le Groupe interorganisations, qui est dirigé par l'OMS, compte parmi ses membres l'UNICEF, le FNUAP, la Banque mondiale et la Division de la population. La Division a fourni des données essentielles pour calculer les estimations de mortalité maternelle de 2015, y compris des estimations annuelles du nombre de femmes en âge de procréer et du nombre de naissances vivantes par pays ou par secteur. Elle a également participé à l'examen des estimations finales et à l'établissement du rapport intitulé *Trends in Maternal Mortality: 1990 to 2015*<sup>12</sup>.

58. La Division a participé à des consultations et à des examens menés à l'échelle du système au sujet du programme de développement pour l'après-2015, et des cibles et indicateurs correspondants. À la demande des cofacilitateurs des négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015, elle a apporté des contributions et un soutien aux réunions et aux consultations tenues par l'équipe d'appui technique de l'Organisation des Nations Unies sur les indicateurs liés à la mortalité, à la santé procréative, aux migrations internationales et à l'enregistrement des naissances. Elle a également fourni un appui technique et contribué aux débats de la réunion interinstitutions du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (voir par. 55 ci-dessus). Elle a collaboré avec l'OMS, le FNUAP, l'UNICEF et d'autres entités des Nations Unies à l'évaluation de la pertinence, de la validité méthodologique et de la facilité de compréhension et de communication des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable proposés, en particulier ceux qui portent sur la santé (principalement au titre de l'objectif 3), et avec l'OIM, la Banque mondiale et le Groupe mondial sur la migration pour ceux qui concernent les migrations (principalement au titre des objectifs 8 et 10).

59. La Division a en outre contribué sur le fond à l'enquête sur la situation économique et sociale dans le monde pour la période 2014/2015 du Département des affaires économiques et sociales consacrée aux enseignements tirés de l'expérience des objectifs du Millénaire pour le développement applicables à l'après-2015, ainsi qu'au rapport du Secrétaire général sur le thème « Comment assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable » choisi pour 2015, présenté à l'occasion de l'examen

<sup>10</sup> Voir <http://childmortality.org/index.php?r=site/index&language=fr>.

<sup>11</sup> D. You *et al.* (2015), « Global, regional, and national levels and trends in under-5 mortality between 1990 and 2015, with scenario-based projections to 2030 », *The Lancet*. doi:10.1016/S0140-6736(15)00120-8".

<sup>12</sup> Voir <http://www.who.int/reproductivehealth/publications/monitoring/maternal-mortality-2015/fr/>.

ministériel annuel du Conseil économique et social tenu en juillet 2015. Elle a fourni des données, des métadonnées et des conseils méthodologiques applicables au suivi au niveau mondial de six indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que les estimations démographiques relatives à la santé, à l'éducation et au bien-être de la population qui figurent au dénominateur des indicateurs. Compte tenu des données et des conseils méthodologiques que la Division a fournis aux fins du suivi des objectifs du Millénaire pour le développement au niveau mondial, elle est bien préparée pour fournir des données et un appui de fond concernant les cibles et les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable qui permettront de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030.

## **IX. Diffusion de l'information et des données démographiques**

60. En 2015, la Division a continué de mettre à jour et d'alimenter son site Web, garantissant ainsi une diffusion rapide des informations démographiques auprès des services publics, des chercheurs des milieux universitaires ou du secteur privé et de la société civile. Le site présente toutes les publications de la Division ainsi qu'une collection complète de documents et déclarations relatifs aux sessions de la Commission de la population et du développement. Les statistiques relatives à l'utilisation du site indiquent qu'en 2015, il a été consulté par quelque 34 000 personnes chaque jour, ce qui correspond à quelque 9,7 millions de pages vues pendant l'année.

61. Pour une meilleure diffusion, toutes les données et tous les ouvrages de la série *World Population Prospects* peuvent à présent être consultés en ligne<sup>13</sup>. Les utilisateurs peuvent télécharger plus de 600 fichiers de données au format Microsoft Excel, ainsi que des fichiers ASCII utilisables dans les bases de données. Le site Web présente également des informations d'ordre méthodologique, des tableaux analytiques et les résultats des projections probabilistes sur la fécondité et la mortalité. D'après les données de Google Analytics, quelque 1,7 million de pages avaient été vues en 2015, dont plus d'un million en vues uniques. En outre, la Division tient à jour un site Web qui est exclusivement consacré aux migrations internationales<sup>14</sup>.

62. La Division s'est employée à promouvoir activement le contenu du site Web sur les médias sociaux. En prévision de la session annuelle de la Commission de la population et du développement de 2015, la Division a collaboré avec le Département de l'information et le Service de la gestion des communications et de l'information du Département des affaires économiques et sociales pour mieux faire connaître la réunion annuelle, notamment certains de ses rapports thématiques, grâce au compte Facebook du Département des affaires économiques et sociales. Au cours de ces sessions, 14 messages ont été publiés sur Facebook, et 7 500 « J'aime » ont été enregistrés. Par ailleurs, le directeur de la Division a lancé un compte Twitter destiné à appeler l'attention sur certaines des grandes activités de la Division, telles que la publication d'ouvrages phares ou le lancement de nouvelles

<sup>13</sup> Voir <http://esa.un.org/unpd/wpp/> (en anglais).

<sup>14</sup> Voir [www.unmigration.org](http://www.unmigration.org) (en anglais).

données mondiales. Trois vidéos sur des thèmes relatifs à la population et présentant les tendances démographiques les plus récentes et leurs incidences ont été produites et publiées sur le site Web de la Division : *Preparing the World for Important Population Changes, Realizing Population and Development Commitments beyond 2014 et 70 Years of Development in 70 Seconds: Global Population*.

## X. Coopération technique

63. À la demande du FNUAP, de l'Agence des États-Unis pour le développement international et de MEASURE Evaluation, certains membres de la Division de la population ont participé à un atelier régional tenu du 4 au 7 mai 2015 à Bangkok sur l'estimation de la mortalité maternelle à partir des recensements. Il a permis à 38 participants venus du Bangladesh, du Cambodge, d'Indonésie, du Myanmar, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, du Timor-Leste et du Viet Nam de se former aux méthodes les plus récentes d'analyse des données sur la mortalité relatives à la grossesse, d'apprendre à dériver et à évaluer les estimations de mortalité maternelle à partir des données du recensement de 2010, et de tirer les leçons à appliquer aux prochains recensements qui auront lieu en 2020.

64. En collaboration avec la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales et l'Institut africain de développement économique et de planification, la Division a organisé un atelier régional sur le thème du renforcement de la collecte et de l'utilisation des données sur les migrations internationales en faveur du développement (Dakar, septembre 2015). L'atelier avait pour objectif principal de renforcer les capacités techniques des fonctionnaires à produire et à analyser des données sur les migrations à partir de toutes les sources pertinentes et à les utiliser aux fins de la planification des politiques nationales de migration et du développement. L'atelier a consisté en la présentation des normes et définitions établies par l'ONU en vue de collecter des données sur les migrations internationales, en l'examen des différentes sources de données sur les migrations et en l'examen des indicateurs destinés à mesurer les objectifs et les cibles du Programme 2030 relatifs aux migrations. L'atelier a accueilli 21 participants venus de 11 pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord, y compris des experts des instituts nationaux de statistique et des ministères concernés. Des experts régionaux des entités des Nations Unies et des organisations internationales sont également intervenus. Les participants ont salué la proposition d'un projet de suivi impliquant la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, l'OIM, la Division de la population et la Division de statistique.

65. La Division de la population a organisé un atelier en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique, dans le cadre du projet du Compte pour le développement, sur le thème du renforcement des capacités des pays en développement d'Afrique subsaharienne à élaborer et à exploiter efficacement les estimations et projections démographiques aux fins de la formulation des politiques en faveur du développement durable. L'atelier avait pour objectif d'aider les institutions nationales à renforcer les capacités de leur personnel à obtenir des estimations démographiques fiables et cohérentes sur le plan technique ainsi que les indicateurs correspondants et s'est tenu à Addis-Abeba, du 5 au 9 octobre 2015.

## Annexe

### **Réunions de groupes d'experts, publications et autres documents organisés ou établis par la Division de la population**

**(1<sup>er</sup> janvier-31 décembre 2015)**

#### **Réunions de groupes d'experts**

Réunion sur le thème de la prise en compte des questions de population dans le développement durable, y compris dans le programme de développement pour l'après-2015 (« Integrating population issues into sustainable development, including in the post-2015 development agenda ») (New York, 22 janvier 2015).

Réunion sur le thème de l'après-2015 et des implications pour le programme de recherche mondial sur la population et le développement (« The post-2015 era: Implications for the global research agenda on population and development ») (New York, 10 avril 2015).

Réunion sur le thème du renforcement de la base de données factuelles démographiques pour le programme de développement pour l'après-2015 (« Strengthening the demographic evidence base for the post-2015 development agenda ») (New York, 5-6 octobre 2015).

Réunion sur le thème des solutions à apporter à la baisse de la fertilité (« Policy responses to low fertility ») (New York, 2-3 novembre 2015).

Réunion de coordination sur les migrations internationales (New York, 12-13 février 2015).

#### **Ateliers de formation**

Atelier régional sur l'amélioration de la collecte et de l'utilisation des données migratoires internationales pour le développement (Addis-Abeba, 8-11 septembre 2015). Organisé conjointement par la Division de la population et la Division de statistique, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique.

Atelier sur le thème du renforcement des capacités des pays en développement d'Afrique subsaharienne à élaborer et à exploiter efficacement les estimations et projections démographiques aux fins de la formulation des politiques en faveur du développement durable (Addis-Abeba, 5-9 octobre 2015). Organisé par la Division de la population et la Commission économique pour l'Afrique.

#### **Rapports du Secrétaire général et autres documents destinés aux organes délibérants**

Rapport du Bureau de la Commission de la population et du développement sur les travaux de ses réunions intersessions (E/CN.9/2015/2)

Rapport du Secrétaire général sur la prise en compte des questions de population dans le développement durable, y compris dans le programme de développement pour l'après-2015 (E/CN.9/2015/3\*)

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme et le bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2014 : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales) (E/CN.9/2015/6)

Projet de programme de travail de la Division de la population (Département des affaires économiques et sociales) pour l'exercice biennal 2016-2017 (E/CN.9/2015/CRP.1)

Rapport de la Commission de la Population et du développement sur les travaux de sa quarante-huitième session (11 avril 2014, 13-17 avril) (E/CN.9/2015/7)

### **Études** (en anglais)

*Trends in Contraceptive Use Worldwide 2015* (ST/ESA/SER.A/349)

*Integrating population issues into sustainable development, including the post-2015 development agenda* (ST/ESA/SER.A/364)

*World Urbanization Prospects: The 2014 Revision* (ST/ESA/SER.A/366)

*World Population Prospects: The 2015 Revision, Vol. I: Comprehensive Tables* (ST/ESA/SER.A/379)

*World Population Prospects: The 2015 Revision, Vol. II: Demographic Profiles* (ST/ESA/SER.A/380)

*World Population Ageing 2015 – Highlights* (ST/ESA/SER.A/368)

*World Population Ageing 2015 – Report* (ST/ESA/SER.A/390)

*International Migration Report 2015 – Highlights* (ST/ESA/SER.A/375)

*Report of the Expert Group Meeting on the post-2015 era: implications for the global research agenda on Population and Development.* Dossier de travail n° ESA/P/WP/239

*World Population Prospects: The 2015 Revision – Key Findings and Advance Tables,* Dossier de travail n° ESA/P/WP.241

*World Population Prospects: The 2015 Revision – Methodology of the United Nations Population Estimates and Projections,* Dossier de travail n° ESA/P/WP.242

*Treizième réunion de coordination sur les migrations internationales,* Dossier de travail n° ESA/P/WP/240

*Population 2030: Demographic challenges and opportunities for sustainable development planning* (ST/ESA/SER.A/389)

*Directory of Research on Ageing in Africa: 2004-2015* (ST/ESA/SER.A/391)

### **Bases de données** (en anglais)

*World Contraceptive Use 2015* (données disponibles sur le Web)<sup>a</sup>

*Model-based Estimates and Projections of Family Planning Indicators* (données disponibles sur le Web)<sup>a</sup>

<sup>a</sup> Il est également possible de se procurer certaines bases de données sur une clé USB auprès de la Division.

*World Fertility Data 2015* (données disponibles sur le Web)<sup>a</sup>

*World Marriage Data 2015* (données disponibles sur le Web)<sup>a</sup>

*World Mortality Report 2015, CD-ROM Edition* – Données au format Excel (POP/DB/MORT/2015)

*World Mortality Report 2015: Mortality Data Inventory* (version interactive disponible sur le Web)

*World Population Prospects: The 2015 Revision* (base de données interactive)

*World Population Prospects: The 2015 Revision – Comprehensive Dataset* (base de données disponible sur le Web)

*World Population Prospects: The 2015 Revision – Extended Dataset* (base de données disponible sur le Web)

*World Population Prospects: The 2015 Revision – Special Aggregates* (base de données disponible sur le Web)

*World Population Prospects: The 2015 Revision – Probabilistic Projections* (base de données disponible sur le Web)

*Trends in International Migration Stock: The 2015 Revision* (CD-ROM)

*International migration flows to and from selected countries: The 2015 Revision* (CD-ROM et données disponibles sur le Web)

*Profiles of Ageing 2015* (base de données interactive)

### **Planches murales, graphiques et brochures** (en anglais)

*Population, Consumption and the Environment* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.15.XIII.2)

*World Contraceptive Patterns 2015* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.16.XIII.8)

*World Fertility Patterns 2015* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.16.XIII.9)

*World Population 2015* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.16.XIII.7)

*World Population Prospects 2015-Data booklet* (ST/ESA/SER.A/377)

*International Migration 2015* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.16.XIII.12)

*World Mortality 2015* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.16.XIII.11)

*World Population Ageing 2015 Infochart* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.16.XIII.6)

### **Documents techniques** (en anglais)

« Estimating Life Tables for Developing Countries » (document technique n° 2014/4)

« The Impact of Socio-Economic Inequalities on Early Childhood Survival: Results from the Demographic and Health Surveys » (document technique n° 2015/1)

« Risks of exposure and Vulnerability to Natural Disasters at the City Level: a Global Overview » (document technique n° 2015/2)

« Population Ageing, Intergenerational Transfers and the Demographic Dividend in Ecuador » (document technique n° 2015/3)

**Notes de synthèse** (en anglais)

*Youth Population Trends and Sustainable Development*, Population Facts n° 2015/1

*Inequality in Early Childhood Survival*, Population Facts n° 2015/3

*Trends in international migration, 2015*, Population Facts n° 2015/4

*Integrating migration into the 2030 Agenda for Sustainable Development*, Population Facts n° 2015/5

---